

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 MAI 2026**

Le 21 mai à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Françoise DEFELICE, Maire de la Commune.

<b>Présents</b> : DEFELICE Françoise (Maire) - MOISON Sabine - BONET Antonin CARMIGNAC Delphine - - DEGROMETY Valérie - LAPÔTRE Michel – ONIS Quentin - PERRUCHOT Charlene - TREHOREL Marie - WEIGEL Grégoire	
<b>Absents</b>	<b>Pouvoirs</b>
BOULAY Christophe	DEFELICE Françoise
<b>Secrétaire de séance</b> : Antonin BONET	

Le quorum étant atteint le Maire déclare la séance ouverte à 18h30

\*\*\*\*\*

- 1) Signature de la feuille de présence
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Approbation du compte rendu du conseil du 16 avril 2026 à l'unanimité
- 4) Ajout d'un point à l'ordre du jour : DMB n°1 différence de 0,25 €

\*\*\*\*\*

**1) VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2026**

*Délibération n° 22-2026 – 7.5*

ASSOCIATIONS	Montant Voté pour 2026
UNA (Cerisiers/Villeneuve A)	100
ADMR	100
France ALZHEIMER 89	50
PEP 89	50
Prévention routière	50
Les restau du cœur	50
LPSA – LA POSTOLLE S'ANIME	800
Ecole maternelle VA-Subv.pédagogique	225
Ecole Primaire VA-Subv.pédagogique	225
ASEAMAS	50
Bibliothèque de l'hôpital de Sens	50
Collège G. Ramon – Foyer	50
Jardins de la Croisière	50
ASP du Sénonais	50
<b>TOTAL</b>	<b>1 900 €</b>

Après délibération et à l'unanimité (POUR : 10+1), le conseil municipal accorde les subventions ci-dessus pour 2026.

**2) CCID – Commission Communale des Impôts Direct**Délibération n° 23-2026 – 5.2

A chaque renouvellement de mandat municipal, le Maire doit transmettre à la DGFIP (Direction Générales des Finances Publiques) une liste de 24 noms -12 titulaires / 12 suppléants- qui lui permettra de désigner 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour constituer la CCID.

Le Maire est d'office membre et président de la Commission.

La liste est soumise à l'assemblée.

Après délibération et à l'unanimité (POUR : 10+1), le conseil municipal approuve la liste et charge le Maire de la transmettre à la DGFIP.

**3) REMBOURSEMENT DE FRAIS ENGAGÉS PAR UN CONSEILLER**Délibération n° 24-2026 – 7.10

M. Christophe BOULAY, a avancé la somme de 53.80 € pour l'achat d'un néon et autres leds pour la salle communale qui était louée le jour même.

Après délibération et à l'unanimité des voix (POUR 10+1), le conseil municipal autorise le remboursement de l'avance de 53.80 € faite par M. Christophe BOULAY.

**4) DMB n°1 – Budget principal**Délibération n° 25-2026 – 7.1

Une erreur d'affectation de 25 centimes s'est glissée dans le budget 2026. Il convient de faire une délibération modificative afin de reporter les 25 centimes oubliés.

Après délibération et à l'unanimité des voix (POUR 10+1), le conseil municipal valide la décision modificative pour la bonne affectation des 25 centimes d'euros.

**5) QUESTIONS DIVERSES**5-1 – DIF Elus

Mme Le Maire transmet à chaque conseiller une information sur le compte DIF élu afin qu'il prenne connaissance de la procédure qu'il peut mettre en place directement sur son compte, s'il désire suivre une formation.

5-2 – ESPACES VERTS

Des conseillers pensent que la tonte effectuée par l'entreprise est trop courte en termes de hauteur. Il est également soulevé le manque d'entretien du fossé de la mare.

Mme Le Maire va se rapprocher de l'entreprise.

Par ailleurs, deux conseillers vont s'occuper d'enlever le buis mort à l'entrée de l'Eglise.

5-3 – UNA – Assemblée Générale

Mme Le Maire informe que l'assemblée Générale de l'UNA aura lieu le mardi 16 juin et qu'elle est déjà retenue par une autre réunion. M. Antonin Bonet se propose pour aller à l'AG de l'UNA.

5-4 – SENS INTENSE - Tourisme

Mme Le Maire, en tant que Présidente de la commission tourisme de la CCVPO, informe l'assemblée du partenariat entre la CCVPO et SENS INTENSE. Dans ce cadre, une opération « Espace Game » basée

sur l'attraction touristique des communes est à l'étude pour une possible mise en œuvre à partir du 10 juillet prochain.

#### 5-5 – COURRIERS ANONYMES

Mme Le Maire informe l'assemblée de la réception de deux copies de courriers anonymes reçus dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Elle informe que tout courrier anonyme de délation reçu en Mairie ne sera pas traité.

#### 5-6 – PANNEAUX SOLAIRES

Un conseiller demande ce qu'il en est du dossier des panneaux solaires. Mme le Maire répond qu'il n'y a aucune nouvelle d'avancée sur ce dossier, s'agissant d'une affaire privée, elle n'a pas d'autres informations.

#### 5-7 – VOIRIE – Panneaux routiers

Mme le Maire informe l'assemblée que les panneaux ont été commandés et rappelle que la pose est incluse.

#### 5-8 – MARE – Réhabilitation

Suite à une question d'un conseiller, Mme le Maire informe l'assemblée sur le dossier de la mare. La réhabilitation de la mare fait partie des projets, toutefois cela nécessite une approche technique sur, notamment, la biodiversité et des études préalables spécifiques sont nécessaires si l'on veut bénéficier de subventions. Ces études ont été prévues au budget et la société sera prochainement sollicitée, toutefois dans l'immédiat ce sont les panneaux de voirie qui sont à l'ordre du jour et le Maire rappelle qu'il y a 6 ans pour concrétiser les projets du programme.

#### 5-9 – ENTRETIEN DU VILLAGE

Une conseillère propose à l'assemblée de former un groupe pour effectuer des petits travaux d'entretien au niveau de la Commune, notamment repeindre les bancs et refaire le chemin d'accès menant à l'entrée de l'Eglise. Les conseillers approuvent cette initiative.

#### 5-10 – AIRE DE JEUX - Balançoire

Un conseiller demande s'il est possible d'installer des balançoires sur le portique de l'aire de jeux. Le Maire rappelle que le portique n'est plus aux normes et que sa responsabilité serait engagée. Par ailleurs l'installation des balançoires requiert l'avis de la CCVPO, en charge de l'entretien et de la maintenance.

Un conseiller propose de prendre contact avec l'entreprise qui a installé les jeux pour l'obtention d'un devis gratuit.

#### 5-11 – CINEMA EN PLEIN AIR

Un conseiller propose à l'assemblée une idée d'activité « cinéma en plein air », Mme le Maire lui propose qu'il s'occupe du dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h15.

Mme le Maire  
Françoise DEFELICE

